



LICENCE N° 2009- 55040

Attestation d'engagement au respect du mode de production biologique

valide du 1^{er} janvier 2009 au 31 mars 2010

L'organisme certificateur QUALITE-FRANCE SAS, Immeuble « Le Guillaumet » - 92046 PARIS
LA DEFENSE CEDEX,
agrée par les pouvoirs publics sous le numéro FR-AB 10, Accréditation COFRAC n° 5-0056 (*)

atteste que l'opérateur : **EARL GEORGES DE BLANQUET**
CHATEAU BAS
13116 VERNEGUES

s'est engagé à respecter les règles communautaires (règlement CEE n° 834 :2007 modifié ainsi que
les dispositions qui en découlent) concernant le mode de production biologique.

Cette licence atteste que l'opérateur est en droit d'utiliser les certificats émis pour ses produits par
l'organisme certificateur.

**Nota bene : en aucun cas ce document n'a valeur de certificat pour la commercialisation de
produits avec référence au mode de production biologique par cet opérateur.**

Fait à Rennes, le 12 décembre 2008
Le Responsable du Marché Bio
Philippe NOURRIT

Le présent document est la propriété de QUALITE-FRANCE SAS qui peut le suspendre ou le retirer.
Il doit être renvoyé sur simple demande.

Seul l'original signé de cette licence est valable.

(*) Accréditation COFRAC n° 5-0056, Certification de produits agricoles et alimentaires, Portée disponible sur www.cofrac.fr